

LE PIED A L'ETRIER

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31.12.2025

MOREREAU



AUDIT

MOREREAU AUDIT S.A.S.

Inscrite sur la liste Nationale des Commissaires aux Comptes
rattachée à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Toulouse

LE PIED A L'ETRIER

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31.12.2025

Aux membres,

I - OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association LE PIED A L'ETRIER, relatifs à l'exercice clos le 31.12.2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II – FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de Commerce et par le Code de Déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01.01.2025 à la date d'émission de notre rapport.

III – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Siège social : 10, Rue Reyser - 31200 TOULOUSE

Capital : 12 500 € - R.C.S. Toulouse 512 097 544

Tél : 05.61.13.84.66 – Télécopie : 05.61.13.40.29 – E-mail : rm.audit@morereau.fr

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Principes comptables :

- Les règles du plan comptable général ont été correctement appliquées conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables.
(annexe page 9)

- Estimations importantes :

- Les factures restant à payer en provenance de tiers ont été bien appréhendées.
(annexe pages 11 et 12)
- Les dettes sociales (congés et charges) dues sont renseignées.
(annexe pages 11 et 12)

- Présentation d'ensemble :

- Le tableau de variation des fonds propres inclut le résultat en instance d'affectation.
(bilan page 2)

IV – VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

V – RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VI – RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

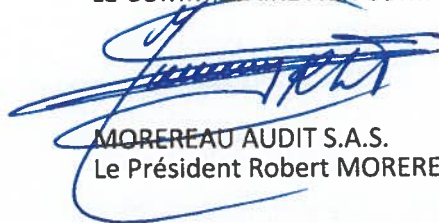
Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à TOULOUSE, le 12.06.2026

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES



MOREREAU AUDIT S.A.S.
Le Président Robert MOREREAU

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage	58 863	36 305	22 557	7 480	15 077	201.55
	Autres immobilisations corporelles	162 567	42 165	120 402	168 424	48 023	28.51
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	77 000		77 000	37 000	40 000	108.11
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
Total I		298 430	78 470	219 959	212 905	7 054	3.31
Comptes de liaison Total II							
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	27 170		27 170	30 577	3 407	11.14
	Autres créances						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	54 454		54 454	75 193	20 739	27.58
	Charges constatées d'avance (3)	2 754		2 754	2 764	10	0.36
	Total III	84 377		84 377	108 533	24 156	22.26
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		382 807	78 470	304 336	321 438	17 102	5.32

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

MOREREAU CONSEIL S.A.S.



BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres				
	Fonds associatifs sans droit de reprise				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	259 701	213 704	45 997	21.52
	Report à nouveau	11 894	11 894		
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	6 894	45 997	39 104	85.01
	Autres fonds associatifs				
	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
	Apports				
	Legs et donations				
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
	Ecarts de réévaluation				
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
	Provisions réglementées				
	Droit des propriétaires				
	Total I	254 701	247 807	6 894	2.78
	Comptes de liaison				
	Total II				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
	Fonds dédiés sur autres ressources				
	Total III				
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	15 974	34 195	18 221	53.29
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 284	12 969	3 684	28.41
	Dettes fiscales et sociales	24 377	26 467	2 090	7.90
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
	Instruments de trésorerie				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance				
	Total IV	49 635	73 630	23 995	32.59
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	304 336	321 438	17 102	5.32

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

49 635 73 630

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

MOREREAU CONSEIL S.A.S.



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
Collectes				
Cotisations				
Autres produits	398 097	411 888	13 790	3.35
Total I	398 097	411 888	13 790	3.35
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	49	180	131	72.78
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	177 104	178 957	1 852	1.03
Impôts, taxes et versements assimilés	1 082	3 568	2 486	69.68
Salaires et traitements	119 742	119 226	516	0.43
Charges sociales	40 552	40 367	185	0.46
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	20 844	21 193	350	1.65
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association	30 351		30 351	
Autres charges (2)	2 060	2 512	452	17.98
Total II	391 785	366 003	25 782	7.04
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	6 313	45 884	39 572	86.24
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	1 000	853	148	17.30
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	1 000	853	148	17.30
Charges financières				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	424	739	315	42.65
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	424	739	315	42.65
2. Résultat financier (V-VI)	576	114	463	407.07
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	6 889	45 998	39 109	85.02
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	6	1	6	601.09
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total VII	6	1	6	601.09
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2	2	0	5.06
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
Total VIII	2	2	0	5.06
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	5	1	5	825.76
Impôts sur les bénéfices (IX)				
Total des produits (I+III+V+VII)	399 104	412 741	13 637	3.30
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	392 210	366 744	25 466	6.94
Solde intermédiaire	6 894	45 997	39 104	85.01
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	6 894	45 997	39 104	85.01

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	9
Permanence ou changement de méthodes	9
Informations générales complémentaires	9
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	10
Etat des amortissements	10
Etat des échéances des créances et des dettes	11
Evaluation des immobilisations corporelles	11
Evaluation des amortissements	11
Evaluation des créances et des dettes	11
Charges à payer	11
Détail des charges à payer	12
Charges et produits constatés d'avance	12
Détail des charges constatées d'avance	13
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	13

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations significatives

Le résultat de 2024 de 45 997,43 € a été affecté en réserve d'investissement pour 30 000,00 € et en réserve de compensation pour 15 997,43 €



ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	40 613		19 250
Matériel de transport	232 822		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 246		
TOTAL	277 681		19 250
Autres titres immobilisés	37 000		40 000
TOTAL	37 000		40 000
TOTAL GENERAL	314 681		59 250

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		1 000	58 863	58 863
Matériel de transport		74 501	158 321	158 321
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			4 246	4 246
TOTAL		75 501	221 430	221 430
Autres titres immobilisés			77 000	77 000
TOTAL			77 000	77 000
TOTAL GENERAL		75 501	298 430	298 430

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		33 133	3 173		36 305
Matériel de transport		65 325	17 138	44 149	38 314
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		3 319	533		3 852
TOTAL		101 776	20 844	44 149	78 470
TOTAL GENERAL		101 776	20 844	44 149	78 470
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	3 173				
Matériel de transport	17 138				
Matériel de bureau informatique mobilier	533				
TOTAL	20 844				
TOTAL GENERAL	20 844				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	27 170	27 170	
Charges constatées d'avance	2 754	2 754	
TOTAL	29 924	29 924	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	2 835	2 835		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	13 139	7 122	6 017	
Fournisseurs et comptes rattachés	9 284	9 284		
Personnel et comptes rattachés	16 619	16 619		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 703	7 703		
Autres impôts taxes et assimilés	55	55		
TOTAL	49 635	43 618	6 017	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	18 221			

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel industriel	Linéaire	de 3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 870
Dettes fiscales et sociales	14 344
Total	20 214

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Détail des charges à payer

	Montant
- CAP HONORAIRES EC	3 240
- HONORAIRES CAC	2 630
- CONGES A PAYER	10 712
- CS / CONGES A PAYER	3 632
Total	20 214

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 754
Total	2 754

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
- CCA ASSURANCE	2 754		
Total	2 754		

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		199
intérêts restant à courir sur emprunt	199	
Total (1)		199

Engagements reçus

RAPPORT DE GESTION

Lien de Vie et d'Accueil
"Le Pied à l'Étrier"
Domaine du Bac
11190 ARQUES

☎ 09.65.33.18.64

Rapport d'activité, moral et financier de l'année 2025

Nombre de journées réalisées pour l'Année 2025 :

2060 journées réalisées soit un taux d'occupation de **94,06%**.

Concernant la trésorerie et la gestion financière :

Le compte de résultat montre un excédent de **6889,70€**.

Les disponibilités bancaires de la Banque Populaire au 31 décembre 2025 s'élèvent à **54085,52€**.

Les disponibilités de caisse s'élèvent à **367,98€** au 31 décembre.
Tout comme pour chaque exercice, ces chiffres ne prennent pas en compte les dettes en cours, fiscales, sociales, fournisseurs et comptes rattachés confondus.

Analyse par compte (si nécessaire)

6061100 :

Ce poste se maintient en 2025, avec un montant de **1150€**. La source qui alimente les écuries se tarie en raison de la sécheresse depuis plusieurs années, ce qui justifie l'utilisation de l'eau du réseau communal. Cet état de fait nous questionne et ne cesse de nous inquiéter, nous espérons que la sécheresse ne sera pas plus sévère d'année en année ce qui nous priverait de l'utilisation de l'eau de cette source. Nous pensons que dans les prochaines années, nous n'allons plus pouvoir compter sur la production d'eau de cette source.
Pour l'instant nous n'avons pas constaté une augmentation de la facture d'eau depuis que le groupe VEOLIA gère le réseau d'eau communal.

6061200 :

Pour 2025 ce poste se maintient pour un montant de **4957,03€**.

60618000 :

Baisse de ce poste pour un montant de **1448,81€** par rapport à 2024. Une commande a été effectuée début 2026. Notons que l'année 2026 va être affectée par une hausse importante de ce combustible en raison des événements internationaux.

60621100 :

Ce poste se maintient au niveau de 2024 pour un montant de **10 228,53€**. Baisse de ce poste par rapport aux exercices précédents toujours en raison de remboursements de frais kilométriques accordés à Madame Guiraud. Tout comme en 2024, l'équipe éducative effectue des déplacements de plus en plus fréquents en raison des spécificités des prises en charge. Il n'est toujours pas possible d'avoir une quelconque visibilité à court ou moyen terme sur ce poste. Il est à noter que le choix de s'équiper d'un véhicule au Bioéthanol, a permis à

l'association de ne pas avoir des coûts exponentiels, toujours au regard des kilomètres effectués. Ce véhicule est utilisé en priorité quand cela s'avère possible.

60625000:

Poste en légère diminution pour un montant de 1067,78€, l'équipe éducative utilise d'une année sur l'autre les fournitures scolaires qui n'auraient pas été employées toujours en fonction des besoins des jeunes.

6062600:

Poste stable à moins 409,13€

606300 :

Ce poste montre une baisse de 1930,26€ au regard du budget prévisionnel et au respect de celui-ci. Ce poste fluctue d'une année sur l'autre et ce grâce à la vigilance de l'équipe éducative.

6112000 à 6118000

Montant en légère hausse de 1258,06€. L'activité équestre a souvent lieu à proximité du LVA en dehors des séjours organisés.

61128100 :

Augmentation de ce poste par rapport à 2024 pour un montant de 7259,95€. Plusieurs jeunes ont été accueillis en lieu de séjours adaptés ce qui implique un surcoût notable au-delà de ceux qui ne peuvent pas être accueillis en famille.

615000 :

Augmentation de ce poste d'un montant de 1630,72€. D'une année sur l'autre ce poste est susceptible d'évoluer et ce pour différentes raisons et en fonction des besoins d'entretien de l'immobilier. Pour l'exercice 2025 il a fallu effectuer des réparations suite à des dégâts causés, entre autre, dans une douche par un jeune. Ceux-ci ont été constatés après son départ du LVA.

61550000 :

Baisse de ce poste pour un montant de 3612,74€.

61560000 :

Poste en augmentation pour un montant de 827,46€ en raison d'une intervention d'un expert en conformité.

6160000 :

Poste en légère augmentation pour un montant de 777,75€. Bien que nous ayons fait jouer la concurrence et que nous ayons changé de compagnie d'assurance, nous ne maîtrisons pas les augmentations diverses et variées constatées cette année.

6220000 et 62260000 :

Ces deux postes montrent une légère augmentation pour un montant de 108€ et 27€, augmentation normale.

6240000 :

Augmentation significative de ce poste pour un montant de 419,09€ en raison de déplacements de jeunes se rendant dans des lieux d'accueil à distance nécessitant des transports SNCF ou autres.

625000 : Indemnités Kilométriques

Poste créé en 2024, en baisse de 891,52€ en 2025. Madame Guiraud est en arrêt maladie depuis le mois de septembre 2025 et n'a donc pas effectué autant de déplacements qu'en 2024.

6260000 :

Poste en légère baisse de 53,79€.

Conclusion :

L'équilibre de la trésorerie est constant, les frais concernant la structure sont à l'équilibre malgré un déficit du nombre de journées (plusieurs départs au cours de l'exercice) et ce pour un montant de 50790,30€. L'équipe éducative montre toujours la même vigilance vis à vis de la trésorerie et de la gestion mais certains frais restent incontournables.

Évolution des placements :

Axel LIZZI, Alexy VILASI-HARVENT, Sylvain BRIOTTET-GENISSON et Léa BUZZINI ont vu leurs placements reconduits.

-Yanas BARBIEUX a intégré le Lieu de Vie le 14 Février 2025. Elle était auparavant accueillie seule en famille d'accueil. Ce placement lui a été bénéfique mais a fini par atteindre ses limites. Yanas avait besoin de se confronter à d'autres jeunes au sein d'un petit collectif. Les suivis psychologique et orthophonique de Yanas se poursuivent.

-Le placement d'Adams COTE-BONSIGNOUR a pris fin le 30 août, par mesure de protection, à la demande de son service référent, suite aux plaintes de deux de nos jeunes à son encontre et à une enquête en cours.

-Lorenzo TEIXEIRA a intégré le Lieu de Vie le 13 Octobre 2025 avec une dérogation. Lorenzo ayant encore 8 ans (9 ans au mois de janvier). Lorenzo était auparavant accueilli dans une famille d'accueil qui a pris sa retraite. Malgré son jeune âge, Lorenzo s'est vite adapté au Lieu de Vie et le cadre contenant lui a été rapidement profitable.

La scolarité 2025

Axel LIZZI :

Axel a terminé positivement sa première année de CAP HCR en section ULIS au lycée Charles Cros de Carcassonne et poursuit en seconde année depuis septembre. Il est toujours interne à la semaine. Sa scolarité se passe bien, il obtient de bons résultats scolaires. Axel effectuera à nouveau deux stages en milieu professionnel en mars et juin avant de passer son examen final.

Alexy VILASI HARVENT :

Alexy a terminé son année de 5^{ème} ULIS au collège Joseph Delteil à Limoux et a poursuivi sa scolarité, dès septembre en 4^{ème} ULIS. Sa scolarité se déroule positivement. Cette année, il a

réalisé son premier stage en milieu professionnel à GIF Limoux. Il devra en faire deux autres en janvier et mars.

Sylvain BRIOTTET GENISSON :

Sylvain a poursuivi sa scolarité en 4^{ème} et a intégré une classe de 3^{ème} dès septembre. Sylvain continue d'obtenir de bons résultats scolaires et ne pose plus trop de problèmes de comportement au sein du collège.

Léa BUZZINI :

Léa a poursuivi sa scolarité en 4^{ème} et a intégré une classe de 3^{ème} dès septembre. Léa reste très perturbée par sa situation personnelle, ce qui engendre des difficultés pour mener sa scolarité. Très immature, il est difficile de mobiliser Léa sur ses projets et ses résultats scolaires sont en baisse.

Yanas BARBIEUX :

Yanas a terminé positivement son année de CM1 à l'école primaire de Missègre et est passée en classe de CM2. Sa scolarité se déroule bien.

Lorenzo TEIXEIRA :

Auparavant scolarisé en CE1 à l'école d'Axat, Lorenzo a intégré l'école primaire de Luc sur Aude à son arrivée au Lieu de Vie, toujours en CE1 à temps partiel (lundi, jeudi et vendredi après-midi) en alternance avec une prise en charge à l'hôpital de jour de Limoux. Lorenzo a accumulé des lacunes scolaires et des problèmes de comportement et sa scolarité est encore ponctuée de crises et de comportement inadaptés. Toutefois, Lorenzo fait preuve de volonté et démontre son envie d'évoluer.

Activités 2025

☺ Durant les vacances de février, les jeunes ont pu profiter d'activités à la journée : randonnées équestres et pédestres, cinéma, journée au ski, sortie à Fort Boyard Aventures à Toulouse...

☺ Aux vacances d'avril, le Lieu de Vie est parti en séjour équestre dans une ferme équestre aux Cammazes près de Revel (09). Les jeunes ont pu randonner à cheval et à vélo. Ils ont également visité le musée Le Réservoir (musée sur le canal du Midi) et le barrage de Saint Ferréol.

☺ Début Juillet, les jeunes ont participé à un séjour équestre avec hébergement dans le camping Le Petit Canada à La Llagone (09). Ils ont pu faire des balades à cheval et à pied autour du camping, pêcher, se baigner dans les bains chauds de Saint Thomas...

☺ Fin juillet, le Lieu de Vie s'est rendu quelques jours à Gruissan pour profiter de la plage, se baigner à la mer.

☺ Aux vacances de Toussaint, les jeunes ont fait des activités à la journée : randonnées équestres, pédestres et à vélo, cinéma...

☺ Aux vacances de Noël, le Lieu de Vie a confectionné le repas de Noël avec les jeunes. Une sortie à la magie de Noël de Carcassonne a été organisée.

☺ Tout au long de l'année, Alexis Bouchet a poursuivi l'activité équestre au Lieu de Vie auprès des jeunes et a organisé plusieurs randonnées autour de la structure et des séances d'initiation dans la carrière pour les débutants.

Séjours des jeunes 2025 pendant les congés des permanents :

Pendant les congés des permanents et lors de week-ends, certains jeunes ont pu se rendre en famille. Les autres ont été inscrits sur des lieux relais à proximité du Lieu de Vie et à des séjours vacances, en tenant compte de leurs envies (séjour équestre, séjour moto, séjour nature...).

Les emplois

. Alexis BOUCHET, embauché depuis novembre 2006 en CDI, date du début de la retraite de Monsieur BOUCHET André,

. Joëlle GUIRAUD, embauchée en novembre 2002, en contrat emploi jeune, après sa formation de Moniteur-Educateur et ayant obtenu son diplôme a été embauchée avec un CDI, au 1^{er} juillet 2008. Joëlle GUIRAUD est en arrêt maladie depuis le 8 septembre 2025.

. Elodie DUSSEL, Assistante Sociale, embauchée le 1^{er} septembre 2013 en lieu et place de Madame Catherine BOUCHET, est depuis septembre 2014 en CDI.

. Mme RADZISZEWSKA-SALAMON Joanna a été embauchée le 1^{er} janvier 2020 dans le cadre d'un CDI, ce qui permet de maintenir son emploi de façon pérenne.

Perspectives

- Maintenir les grands axes éducatifs qui font la spécificité du Lieu de Vie et d'Accueil "Le Pied à l'Étrier".

- Poursuivre l'accompagnement des jeunes dans leurs scolarités respectives, leur santé et dans l'évolution de leur situation familiale et personnelle.

Conclusion

Cette année a été marquée par la fin de placement brutale d'Adams COTE-BONSIGNOUR à l'initiative du service référent suite aux plaintes de deux autres jeunes à son encontre. Ces événements ont perturbé le climat du Lieu de Vie pendant plusieurs mois et ont incité les permanents à renforcer encore davantage leur vigilance quant aux rapports qu'entretiennent les jeunes entre eux.

Avec l'arrivée de Yanas et Lorenzo, les permanents restent toujours aussi mobilisés pour assurer les transports vers toutes les prises en charge des jeunes sur le plan médical, paramédical, et autres visites médiatisées.

L'arrêt maladie de Joëlle Guiraud a perturbé l'organisation habituelle du Lieu de Vie mais les permanents responsables ont su faire face à cet imprévu et à maintenir un cadre stable et rassurant pour les jeunes accueillis.

Les permanents.

Alexis Bouchet
Elodie Dussel




La Présidente
Madame Isabelle BENEZETH



**PROJET DE RESOLUTIONS SOUMIS
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 26.06.2026**

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et des rapports du Commissaire aux Comptes sur les opérations de l'exercice écoulé, les approuve dans toutes leurs dispositions et donne quitus aux Administrateurs.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 612-5 du Code de Commerce, prend acte qu'il n'en existe pas.

TROISIEME RESOLUTION

*L'Assemblée Générale affecte l'excédent de
comme suit :*

6 893.70 €

-Report à nouveau excédentaire

6 893.70 €

QUATRIEME RESOLUTION

*L'ensemble du bureau étant démissionnaire, il est procédé à la réélection d'un nouveau bureau.
Il est procédé à une demande de candidature en vue de constituer le conseil d'administration qui élira le nouveau bureau de l'association.*

Les personnes suivantes proposent leurs candidatures

- Mmes Isabelle BENEZETH, Catherine BOUCHET.
- Mlle Elodie DUSSEL.
- Mr Alexis BOUCHET.

et procédera à l'élection du bureau.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs aux personnes désignées ci-dessous qui seront habilitées à effectuer individuellement et pour le compte de l'association, tous versements et retraits de fonds, signer tous chèques et ordres de virement, accuser réception et donner toute quittance et en général procéder à toutes les opérations relatives au fonctionnement dudit compte, et accomplir toutes formalités :

- Mme Isabelle BENEZETH, Présidente, demeurant 1, Impasse de l'Espinet à 11500 QUILLAN.
- Mme Catherine BOUCHET, Trésorière, demeurant Domaine du Bac à 11190 ARQUES.
- M. Alexis BOUCHET, membre actif, demeurant Domaine du Bac à 11190 ARQUES.

L'Assemblée Générale nomme Mme Catherine BOUCHET en qualité de titulaire de la carte bancaire.

